

Le polygraphe philogyne. À propos des dictionnaires de femmes célèbres au XVIII^e siècle*

Nicole Pellegrin

Communication donnée lors des premières Rencontres de la SIEFAR :
« Connaître les femmes de l’Ancien Régime. La question des recueils et dictionnaires »
Paris, 20 juin 2003

« On a tout mis en dictionnaires ».
(L.-S. Mercier, *Tableau de Paris*)

La louange littéraire des femmes a une histoire et elle est aussi longue que l’est la mise par écrit de leur exécution. Peut-être n’en est-elle d’ailleurs que le revers, c’est-à-dire une inversion « ludique » sans lien – au moins direct – avec les pratiques quotidiennes et les opinions dominantes.

Au sein d’une surabondante production de listes et autres dictionnaires de femmes célèbres (elle se poursuit encore et ses antécédents antiques puis icono-graphiques sont bien connus), le long XVIII^e siècle occupe une place à part du fait de la philogynie ostensible qu’y déploient des auteurs, principalement masculins et souvent obscurs. Toujours suspecte aux yeux de la plupart des femmes, cette philogynie mérite attention, car si l’exagération dithyrambique des qualités prêtées à quelques-unes s’accommode volontiers du mépris du plus grand nombre, *a contrario* la vitupération misogyne peut être parfois un indice de respect et produire des œuvres d’histoire et de mémoire, elles aussi mobilisables – en leur temps comme au nôtre – par l’un et/ou l’autre sexe. Lectures multiples et parfois contradictoires qu’autorisaient déjà les deux textes paradigmatiques que furent, en ce domaine, les *Vies* de Plutarque¹ et son pendant féminin par Boccace².

Avec Bayle, mais aussi avec Jacqueline Guillaume et Marguerite Buffet un demi-siècle plus tôt, les traités qui intègrent *du* biographique ou en font leur objet, sont devenus des objets littéraires et philosophiques dont la subjectivité est reconnue tout autant que « l’engagement » dans les luttes idéologiques de leur temps³. Il n’est pas de compilation neutre et le dictionnaire formellement le plus sec a vocation à conforter ou à contester les valeurs établies, y compris les plus « naturelles » comme l’infériorité des femmes. Dénombrer ces dictionnaires, en interroger les textes, comparer leurs palmarès et leurs styles respectifs, définir la demande qui les a fait naître et les inscrire dans une « tradition », scruter leurs modes de fabrication et leur réception, travailler donc sur des héritages et des succès (voire des échecs), ce sont là des tâches considérables qui, entreprises à propos du *Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique* de Fortunée Briquet publié en 1804, sont à peine entamées pour les siècles précédents, car elles relèvent autant de l’histoire du livre et d’une sociologie

* Également publié dans *Études féminines / gender studies en littérature en France et en Allemagne*, dir. Roetraud von Kulesa, Freiburg, Frankreich Zentrum, 2004, p. 63-82.

¹. Plutarque, *Les Vies des Hommes illustres*, traduit du grec en français par Jacques Amyot, Paris, Vascosan, 1559, 2 vol. Une réédition par Gérard Walter, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1959, 2 vol. Plutarque fut lu et relu par toutes les élites de l’Ancien Régime et de l’époque révolutionnaire, y compris par femmes et enfants (Pierre Blanchard, *Le Plutarque de la Jeunesse ou Abrégé des vies des plus grands hommes de toutes les nations, depuis les temps les plus reculés jusqu’ à nos jours ; Au nombre de 212, ornés de leurs portraits. Ouvrage élémentaire, propre à élever l’âme des jeunes gens et à leur inspirer des vertus*, Paris, Le Prieur, 1804-an XII, 4 vol.).

². Jehan Boccace, *Le Livre de la louange et vertu des nobles et cleres dames*, Paris, Verard, 1493. Une précieuse réédition commentée d’une version manuscrite par J. Baroin et J. Haffen, Paris, Annales Littéraires de l’Université de Besançon, 1993-1995.

³. P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, 1720, 4 vol. ; J. Guillaume, *Les Dames illustres où par bonnes et fortes raisons il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin*, Paris, Jolly, 1665 ; M. Buffet, *Nouvelles observations sur la Langue française (...), avec les éloges des plus illustres savantes, tant anciennes que modernes*, Paris, Cusson, 1668.

de l'écrivain gagne-deniers que d'une analyse des formes pré-politiques du féminisme⁴. En me tournant momentanément vers les compilateurs polygraphes du temps des Lumières (de la Régence à l'Empire) qui me paraissent avoir contribué à transformer le genre littéraire de la célébration des femmes, je souhaite tout à la fois attirer l'attention sur une frange de la « bohème littéraire » et sur les usages possibles que des lectrices ont pu faire (font encore ?) des nombreux panégyriques encyclopédiques, toujours ambivalents à leur égard, qu'ont produits ces auteurs⁵.

À quel « titre » (et d'abord sous quel intitulé) un dictionnaire de célébrités féminines peut-il fonctionner comme un lieu de mémoire récupérable par et pour les femmes ? Est-ce l'appartenance de sexe de son auteur ou seulement ses discours d'accompagnement qui en font la spécificité et/ou l'intérêt ? Suffit-il que son contenu se laïcise pour devenir « historique » ? Ne prend-il du sens que lorsqu'il refuse d'être copie ou parodie ? Des questions d'hier que je me contenterai de poser ici sans les résoudre, tout en rappelant que ces problèmes sont encore les nôtres, car notre aujourd'hui, tout en rêvant de féminiser le Panthéon, a souvent oublié l'ancienneté de ces réservoirs de savoir et d'énergie que furent, pour beaucoup de femmes et certains de leurs compagnons, les compilations biographiques du passé⁶.

1. Femmes en nombre(s)

Le XVIII^e siècle aime les dictionnaires – on y reviendra – et les dictionnaires bio-bibliographiques en particulier, qu'il s'agisse de forts volumes ou de maigres listes adjoindes à des ouvrages qui n'ont pas vocation à l'énumération des célébrités. Oubliant momentanément et volontairement cette disparité (elle ne parut peut-être pas telle en son temps), il faut tenter d'appréhender l'effet de masse autant que la « raison graphique » (Jack Goody) que créent ces alignements de noms, qu'ils soient étalés sur plusieurs tomes (« les » Delaporte) ou couvrent quelques pages (Boudier de Villemert, Sénac de Meilhan), qu'ils soient des répertoires bibliographiques (Sabatier de Castres) ou qu'ils s'insèrent dans un plaidoyer en faveur de l'éducation des femmes (Riballier).

En éditant des recueils qui rassemblent, à la manière de Plutarque, un nombre plus ou moins grand de vies (d') illustres, les « philosophes » et leurs épigones du temps des Lumières s'inscrivent cependant dans une tradition bien antérieure qui remonte à l'Antiquité et qui n'a pas pour vocation de contredire l'idéologie sexiste dominante, mais bien au contraire de la conforter par l'exemplarification de l'exception. Néanmoins en démultipliant le nombre des cas de femmes extraordinaires et en les classant alphabétiquement ou thématiquement, voire en les mêlant aux hommes, les auteurs de dictionnaires semblent avoir entrepris, sans toujours s'en douter et avec l'aide d'éditeurs conscients d'une demande spécifique, une démocratisation (qui est aussi une normalisation) de la célébrité au féminin.

Le premier point à noter est sans doute l'abondance et la diversité de l'offre éditoriale en langue française de ces « dictionnaires », même si elle souffre de l'antériorité (et sans doute de la supériorité)

⁴. Pour une vue d'ensemble de ce sujet, voir Marc Angenot (*Les Champions des femmes. Examen du discours sur la supériorité des femmes, 1400-1800*, Montréal, Presses universitaires de Québec, 1977), mon introduction au *Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique des Françaises et des Étrangères naturalisées en France, connues par leurs écrits ou par la protection qu'elles ont accordée aux Gens de lettres, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours (1804)* de F. Briquet et enfin la thèse de Catherine Pascal sur les recueils de femmes célèbres au XVII^e siècle, deux travaux à paraître (Paris, Champion, 2004). Des aperçus particuliers dans Jean Ceard (« Listes de femmes savantes au XVI^e siècle », in C. Nativel (éd.), *Femmes savantes, savoirs des femmes. Du crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Genève, Droz, 1999, p. 85-94).

⁵. Robert Darnton, *Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1983.

⁶. Un problème d'actualité, puisque certaines féministes françaises continuent à ignorer ce genre littéraire, ses avatars prérévolutionnaires, ses succédanés provinciaux contemporains et les efforts de quelques chercheuses pour mettre à la disposition de tou(te)s, ces trésors anciens tout en les renouvelant (Christiane Makward et M. Cottenet-Hage, *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française*, Paris, Khartala, 1996 ; Eva Martin Sartori (éd.), *The Feminist Encyclopedia of French Literature*, Westport, Greenwood Press, 1999 ; construction et mise en ligne d'un dictionnaire, mêlant rubriques anciennes et notices nouvelles, par un collectif de membres de la SIEFAR à consulter sur <http://www.siefar.org>). À noter que l'entrée de George Sand et d'Olympe de Gouges au Panthéon peut encore être un objet de débats en France au printemps 2003.

des publications anglaises et italiennes dans ce domaine. Bien qu'il soit encore impossible de la chiffrer avec assurance dans les différents pays concernés, la trentaine de recueils biographiques, repérés jusqu'ici en France et présentés en annexe, soulignent la permanence d'une curiosité pour l'illustration au sens fort, mais aussi le besoin de plus en plus marqué de données historiques inédites commodément accessibles et de plus en plus spécialisées. Un trait que souligne mieux la chronologie des éditions que les titres de celles-ci. En effet, si les dates de parution des recueils généraux qui mêlent des personnages des deux sexes, s'étalent sur la totalité du siècle, les treize ensembles consacrés aux seules femmes appartiennent, à deux exceptions près⁷, aux trois décennies qui précèdent la Révolution. Cette concentration dans le temps révèle, sinon l'afflux des femmes dans le champ culturel et économique⁸, du moins le renouvellement d'un panthéon national où la part des gens de lettres ne cesse de croître, de s'autonomiser et même de s'atomiser⁹. L'ouvrage de Fortunée Briquet en 1804 serait ici comme un aboutissement en énumérant seulement des « Françaises et des Étrangères naturalisées en France » et en ne retenant que les écrivaines et les mécènes dont l'existence non mythique est avérée, et cela dans le cadre de ce qui est appelé à bon droit un « dictionnaire », puisque le classement en est strictement alphabétique et concerne près de six cents personnages féminins.

Ce mode de présentation qui se veut neutre et à vocation pléthorique, est, au XVIII^e siècle, celui de la plupart des textes voués à la célébration de femmes particulières, et il en faut souligner la modernité quand les auteurs de « vies » des siècles antérieurs privilégiaient des hiérarchies temporelles (celles de l'ordre des temps ou des prééminences sociales) et proposaient, comme chez les pères Barry ou Hilarion de Coste, des classements didactiques selon les vertus religieuses, les talents intellectuels ou les capacités politiques¹⁰. Néanmoins le XVIII^e siècle n'a pas totalement abandonné les taxinomies anciennes puisque les titres de ces compilations biographiques restent archaïques et continuent à contenir des mots comme *Vies*, *Apologie*, *Histoire*, *Esprit*, *Collection* ou *Galerie*, tous hérités des XVI^e ou XVII^e siècles et révélateurs du caractère d'exception prêté à la femme de renom.

Un deuxième point mérite sans doute lui aussi d'être souligné : la richesse au moins quantitative de ces ouvrages « spécialisés » en féminité et qui, malgré leur diversité de taille et de format, fournissent des renseignements sur une masse de femmes célèbres (entre une centaine et plusieurs milliers de noms). Les auteurs concernés, quand ils sont masculins, semblent d'ailleurs s'étonner eux-mêmes des chiffres atteints par leurs nomenclatures et ne manquent pas d'en faire un argument publicitaire pour leurs livres. Ainsi l'*Histoire littéraire des femmes françaises* en 1769 présente la vie et les œuvres de 261 femmes de lettres mais son rédacteur, l'abbé Delaporte, déclare offrir bien plus à son lectorat : « posséder en cinq volumes seulement, ce que trois ou quatre cents femmes, les plus célèbres de la nation ont pensé et produit de plus ingénieux, & qui se trouve dispersé et comme perdu dans plus de deux mille volumes, qu'on ne liroit pas. »¹¹

⁷. Galien (1736) et Ladvoat (1755). Les « dictionnaires » des auteurs du XVIII^e siècle sont dorénavant cités en abrégé (un patronyme et une date) et renvoient à la liste classée chronologiquement placée en annexe.

⁸. Carla Hesse, *The Other Enlightenment. How French Women Became Modern*, Princeton, Princeton U. P., 2001 ; Sabine Juratic et N. Pellegrin, « Femmes, villes et travail en France dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », in *Histoire, Économie et Société*, 1994/3, p. 477-500.

⁹. Annie Jourdan, « Du sacre du philosophe au sacre du militaire : les grands hommes et la Révolution », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1992, p. 403-422.

¹⁰. Le père Paul de Barry, *Les Cent Illustres de la maison de Dieu en toute sorte de profession. Avec les Réflexions qui contiennent quelques instructions & Maximes de la vie Spirituelle nécessaire pour réussir saintement en semblables emplois*, Lyon, Philippe Borde, 1660 ; le père Hilarion de Coste, *Les Éloges et les vies des roynes, des princesses et des dames et demoiselles illustres en piété, en courage et en doctrine, qui ont fleury de nostre temps et du temps de nos peres. Avec l'explication de leurs devises, Emblemes, Hieroglyphes & Symboles. Divisez en deux tomes et dediez à la Reyne Regente*, Paris, S. Cramoisy, 1647, 2 vol. À noter cependant la présence, aux côtés de ces ouvrages de moralisation, de dictionnaires plus profanes comme ceux de Gilles Ménage (*Historia Mulierum Philosopharum*, Lyon, J. Posuel et Cl. Rigaud, 1690), mademoiselle de Scudéry (*Les Femmes illustres ou les Harangues héroïques*, 1642) et de Somaize (*Le grand dictionnaire des Précieuses, historique, poétique, géographique, cosmographique, cronologique et armoirique, où l'on verra leur antiquité, coutumes, devises, éloges, études, guerres, hérésies, jeux, loix, langage, mœurs, mariages*).

¹¹. Delaporte (1769).

La même année quand il co-rédige avec Jean-François De La Croix un *Dictionnaire portatif des femmes*, plus de trois mille articles remplissent cet ouvrage, mais il faut noter que, comme pour Riballier en 1779 (984 noms), ces notices incluent des « Gauloises » et des « Persiennes », des Africaines et des Japonaises. Beaucoup moins prolixes mais plus spécialisés (listes moins longues et propos fortement condensés), Boudier de Villemert avec 270 noms et Sénac de Meilhan avec 86 femmes vivantes (elles sont exclusivement francophones dans les deux cas) fournissent néanmoins une brassée non négligeable et aisément consultable d'éléments biographiques concernant notamment des écrivaines : dans le premier cas (le *Nouvel Ami des femmes* de Boudier), il s'agit de personnalités de tous les temps évoquées en deux ou trois lignes ; dans *Le Petit Almanach de nos grandes femmes* attribué à Sénac, seules figurent des contemporaines, mais elles sont présentées de façon ouvertement polémique.

L'importance croissante de l'autorité féminine dans la vie littéraire et dans les ouvrages qui s'en font l'écho (dictionnaires compris¹²) ne se traduit pas cependant par l'arrivée visible et massive des femmes comme rédactrices de compilations biographiques spécialisées dans leur sexe. Deux auteures seulement se font reconnaître comme écrivaines-compilatrices au XVIII^e siècle : d'une part Galien, déjà citée et difficile à classer comme telle (elle est d'abord l'apologiste de son sexe), d'autre part la traductrice, journaliste et romancière Keralio qui lance sous son propre nom une énorme *Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes* dont quatorze volumes seulement, sur trente-six prévus, paraîtront entre 1786 et 1789 (d'Héloïse au théâtre du XVII^e siècle). À noter néanmoins que la plume agile mais cachée d'autres femmes peut avoir enrichi certains « dictionnaires » attribués à des hommes, mais on ne peut l'attester avec assurance que dans le cas de la longue « Notice alphabétique » ajoutée au traité *De l'Éducation physique et morale des femmes* de Riballier. Celui-ci tient à préciser que c'est grâce à sa collaboratrice, une demoiselle C. D. L. C. (la poétesse Charlotte Cosson de la Cressonnière) et sur l'insistance de celle-ci, que les auteures de fiction ont été ajoutées à une liste qui ne devait comporter au départ que les femmes ayant embrassé les « différentes carrières des Sciences & des Beaux-Arts » ou ayant accompli des « actions de vertu, de force et de courage ».

Cette collaboration d'une écrivaine au nom voilé et d'un polygraphe « ami des femmes » est notable. D'abord parce qu'elle est... notée par Riballier lui-même qui en fait une preuve de sa grande philogynie (la condescendance du propos lui échappe, bien sûr). Ensuite parce qu'efficace en termes de modernisation et d'enrichissement des listes anciennes de célébrités, l'intervention de Cosson révèle l'intérêt des femmes de lettres pour un support qui les fait connaître et leur donne le crédit de ne pas être de simples et anonymes pionnières mais bien les descendantes de plusieurs générations de femmes à talents. Dénier par nombre de leurs confrères qui les veulent au mieux épistolaires ou romancières, leur rôle de littératrices en tous genres prend corps et existence par le jeu même de la mise en liste, quel que soit le manque d'originalité et de sérieux de celle-ci.

La vertu (ou son inséparable compagne, la monstruosité féminine) peut cesser d'être le seul critère de notabilité pour les filles d'Eve.

2. Artistes en compilation(s)

Les auteurs de dictionnaires et plus encore ceux qui compilent des séries de femmes célèbres (mais il en existe aussi – ne l'oublions pas – qui rassemblent chiens ou enfants célèbres¹³) furent la risée des critiques littéraires de leur temps et ne sont guère plus appréciés aujourd'hui. Leurs écrits sont pourtant le symptôme – le plus évident – des efforts pour vulgariser et mettre à la portée de tou(te)s l'ensemble des savoirs d'alors, qu'ils soient scientifiques, techniques, historiques ou littéraires. Au risque d'un affadissement certain, mais aussi d'une louable démocratisation.

¹². Cf. le changement de titre révélateur du *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, qui devient en 1788 et signé par le seul (De) La Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres contenant l'histoire des femmes savantes, des actrices & généralement des dames qui se sont rendues fameuses dans tous les siècles*, Paris, Belin, 1788, 2 vol.

¹³. Anne-François Fréville fut l'auteur de deux compilations de ce type en 1796 et 1797.

Quand Mercier consacre un chapitre du *Tableau de Paris* aux « Dictionnaires » et à leur désir de « faire descendre dans toutes les conditions » une science toute « hachée ¹⁴ », il ne songe pas à la seule *Encyclopédie* et à son lectorat fortuné et élitiste, mais bien aux myriades de volumes qui distillent, en les abrégant et en les simplifiant sous forme « portative », des connaissances qui concernent aussi bien les forêts que les maréchaux de France, les objets de commerce, les voyageurs anciens, les cultes religieux, etc. Les hommes, en tant que lecteurs, ne furent d'ailleurs pas les seuls à tirer profit de ce mouvement, car leurs compagnes lettrées surent glaner connaissances et motifs d'assurance dans ces *reader's digests* avant la lettre. Quant aux éditeurs de ces compilations, et sans qu'il soit possible de le prouver encore concrètement, ils firent, aux dires de Fréron, des bénéfices matériels non négligeables en développant ce secteur¹⁵. Les dictionnaires de femmes célèbres, qu'ils soient louangeurs ou hostiles, firent gagner de l'argent (ils le font encore) à leurs rédacteurs et éditeurs. Un point essentiel difficile à intégrer dans nos perceptions habituelles de l'histoire de « la guerre des sexes » : misogynie ou philogyne, le discours sur les (in)capacités des femmes est toujours assez conventionnel pour trouver un lectorat et susciter d'étranges et parfois besogneuses vocations d'écrivains.

Dès 1755, Fréron salue avec dédain la prolifération récente des « ouvrages de recherches et de compilation », et leur récurrente médiocrité : « Que d'*Histoires*, Monsieur, que de *Recherches*, de *Tableaux*, de *Recueils*, de *Bibliothèques*, de *Dictionnaires*, d'*Almanachs*, de *Tablettes*, de *Répertoires* & de *Catalogues* (...) », mais – ajoute-t-il – malgré « le peu de mérite qu'il y ait à copier de pareilles collections (...), les derniers venus sont les moins défectueux » et ils se relisent « toujours avec plaisir »¹⁶ ! Grimm est plus sévère quand il juge, dans des rubriques distinctes de sa *Correspondance littéraire*, ce qu'il appelle « Compilations en tout genre et de toute espèce » et où figurent des ouvrages qui, comme c'est le cas le 15 février 1769, s'intitulent le *Dictionnaire historique portatif des Femmes célèbres* et *l'Histoire littéraire des Femmes françaises* :

C'est l'abbé de La Porte qui est à la tête de ces compilateurs qui s'arrogent le titre de gens de lettres ; j'aime mille fois mieux les gens de charrie que ces gens de lettres. Vous trouverez dans cette rapsodie l'histoire de toutes nos dames illustres, depuis la tendre et infortunée Héloïse jusqu'à la fortunée madame Belot, aujourd'hui présidente de Meynières, sans oublier mademoiselle de l'Espinasse et la Muse limonadière (madame Bourette)¹⁷.

Compte rendu venimeux, où un même mépris semble frapper le « détestable » compilateur et ses « femmes illustres ». Celles-ci sont appropriées par un adjectif possessif condescendant (« nos dames »), tout en étant persiflées pour leur réussite sociale et littéraire. Leurs succès, riches mariages et activités poétiques confondus, sont volontiers présentés comme des usurpations.

Mais c'est l'auteur de *l'Histoire abrégée des Philosophes et des Femmes célèbres*, parue en 1772, qui est le plus cruellement épinglé par la chronique de Grimm. N'ose-t-il pas placer Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII, « entre une prophétesse de l'Ancien Testament et l'auguste régénératrice de la maison d'Autriche », Marie-Thérèse ? Pire encore, ce Bury, un protégé de l'ambassadeur de Danemark à Paris, Bernstorff, a le tort de dire « qu'il n'a pas composé pour les savans, mais pour la jeunesse ; et si la jeunesse doit être nourrie de platitudes et de lieux communs, elle trouvera en M. de Bury un excellent père nourricier »¹⁸. La critique porte ici autant contre le didactisme de ce genre d'ouvrages que contre la dévaluation du métier des lettres qu'impliquerait cet objectif et sa mise en forme. Un triple rejet de ce que la critique littéraire considère comme bas : un sujet ridicule (la science des femmes), des finalités platement pédagogiques, des auteurs parasites et méprisés. Leurs plumes mercenaires semblent prêtes à écrire sur tout et toujours fort mal.

¹⁴. Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam, s.n., t. VI, chap. DXXXX (« Dictionnaires »), p. 294.

¹⁵. Fréron, *L'Année littéraire*, 1766, t. 4, p. 132 (compte-rendu du *Voyageur François* de M. l'abbé de la Porte). On sait l'inimitié entre les deux hommes née à la suite de plusieurs années de collaboration et qui explique la sévérité de Fréron à l'égard des œuvres de son ex-collègue (voir le Dr. Hofer, *Nouvelle biographie générale*, Paris, Didot, t. 29, col. 558-559).

¹⁶. *Ibidem*, 1755, t. 5, p. 3 (compte rendu du *Dictionnaire Portatif des Théâtres* de Leiris). Jugements moins sévères en 1766, t. 3, p. 201 (à propos de l'anonyme *Espirit de Mlle de Scudéri* : « Quant à compiler, c'est aux ouvrages qu'on ne lit plus, tels que ceux de Mlle de Scudéri, qu'il faut s'attacher de préférence ») et t. 4, p. 131-132.

¹⁷. Grimm, *Correspondance littéraire*, Paris, Furne, 1829-1831, t. VI, p. 173-174. Voir aussi 15 juin 1770 (p. 491-492), juillet 1772 (t. VIII, p. 56-57), février 1790 (t. XV, p. 24-25).

¹⁸. *Ibidem*, t. VIII, p. 56.

Les « compilateurs » de femmes célèbres gardent du même coup encore aujourd'hui une bonne part de leur obscurité. Celle-ci n'est plus, comme sous l'Ancien Régime, la conséquence d'une stigmatisation sociale, mais elle est le fruit de notre ignorance – durable – sur la vie et les activités réelles et protéiformes de cet animateur mal connu de la vie culturelle : le polygraphe. Rédacteur spécialisé dans le métalangage, il veut gagner sa vie en faisant de la littérature instructive mais, parce que son jugement a souvent l'arbitraire d'un pédantisme querelleur et mal étayé (surtout s'il se fait journaliste¹⁹), il est courant de ne pas s'attacher à son rôle – crucial – d'intermédiaire et de diffuseur, sauf quand il tombe dans la délinquance. Quand le « Prévot-d'Amat » lui consacre une notice, elle est toujours pauvre de renseignements précis et surtout elle s'ouvre sur une hésitation : la définition même de son activité²⁰. Déclaré alternativement « polygraphe », « littérateur » (cas les plus fréquents), « écrivain » ou privé de toute spécification précise, le personnage souffre à la fois d'être crédité d'une longue liste de travaux hétéroclites, difficiles à classer et à attribuer, mais aussi de surveillances policières et de poursuites judiciaires qui ne sont pas toujours honorables. Les escroqueries variées dont plusieurs sont accusés (d'Auvigny, Delaporte, Dreux du Radier) cohabitent avec les accusations de jansénisme (Barral) ou de philosophisme, que celui-ci soit aggravé ou non de jacobinisme (Aublet, Billardon, Boudier, Delacroix, Delaporte). Cette « canaille littéraire » d'ecclésiastiques et de militaires sans gros revenus est au mieux accusée d'écrire à la demande sur des sujets indifférenciés, au pire d'appartenir à la « lie du genre humain ».

Comme le rapporte un dossier de police, Delacroix est « avocat, écrivain, a été rayé du tableau des avocats. Il fait des mémoires dans de mauvaises affaires ; et quand il n'a pas de mémoires à faire, il fait de méchants ouvrages »²¹. Grimm, mais aussi Voltaire, parlent ainsi d'un « M. Turpin qui a fait avec un libraire un traité à tant la feuille pour réduire cette immense compilation en une petite. Ce M. Turpin meurt de faim (...) »²². D'autres, comme l'hébraïsant qu'est, parmi d'autres titres, l'abbé Ladvoat, publie aussi bien de doctes traités de critique biblique qu'un *Dictionnaire géographique portatif* sous le pseudonyme de Vosgien. Quant à l'infatigable Jésuite, Joseph Delaporte, observateur littéraire, critique d'art, moraliste, dramaturge, éditeur de collections en séries et turquissant d'occasion, on lui a reproché de « s'être fait douze mille livres de rente viagère avec les ouvrages d'autrui ».

Auteur « engagé » mais aussi gagé, auteur pour cela méprisé et controversé, le polygraphe est versatile. Néanmoins il ne saurait avoir, vis-à-vis des femmes et lors même qu'il les célèbre, d'autre opinion que celle du plus grand nombre : une misogynie, parfois provocatrice (les ouvrages des années révolutionnaires), plus souvent inavouée mais récemment confortée par le progrès médical et l'arrivée menaçante des femmes dans son propre champ d'activités, la littérature. Au nom d'une « destination particulière, qui dérive de sa constitution physique et ne peut être transportée », chaque sexe, c'est-à-dire un seul, doit garder sa prééminence et ne pas « contrarier la nature »²³.

¹⁹. V. Costa, « Le procès des journalistes du Parnasse par Mercier », *Recherches et travaux. Journaux et journalistes. Hommage à Jean Sgard (I)*, 1995/48, p. 81.

²⁰. M. Prevost et Roman d'Amat, *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey, 1932 sq. : articles « Jean Aublet de Maubuy, avant 1752-après 1807 » (t. 4, col. 216-217) ; « Jean du Castre d'Auvigny, 1712-1743 » (t. 4, col. 767-768) ; « Abbé Pierre Barral, ?-1772 » (t. 5, col. 549-550) ; « Edmé-Louis Billardon de Sauvigny, 1736 ?- 1812 » (t. 6, col. 462-463) ; « Pierre-Joseph Boudier de Villemert, 1716-après 1800 » (t. 6, col. 1258-1259) ; « Richard Girard de Bury, 1730 ?-1794 ? » (t. 7, col. 708-709) ; « Jacques-Vincent Delacroix, 1743-1832 » (t. 10, col. 623-624) ; « Abbé Joseph Delaporte, 1713-1779 » (t. 10, col. 701-702) ; « Abbé Pierre-Nicolas Desmolets, 1678-1760 » (t. 10, col. 1464- 1465) ; « Jean-François Dreux du Radier, 1714-1790 » (t. 11, col. 757-758) ; « Madame Galien, 1709-1756 » (t. 15, col. 166) ; « Louise-Félicité Guynement de Keralio, 1758-1821 » (t. 18, col. 1115-1116) ; « Jacques Lablée, 1751-1841 » (t. 18, col. 1345) ; « Abbé Jean-Baptiste Ladvoat, 1709-1765 » (t. 19, col. 92) ; « Pierre-Antoine de La Place, 1707-1793 » (t. 19, col. 872-873) ; etc. À noter l'inachèvement actuel de ce dictionnaire et la nécessité de vérifier les données de certaines de ses notices, héritées des ouvrages analogues mais beaucoup plus anciens de Prudhomme, Michaud, Hoefer, etc..

²¹. R. Darnton (*op. cit.*, p. 25) cite ici des « Extraits de divers rapports de la police de Paris dans les années 1781 (...) à 1785, concernant des personnes de tout état et condition (ayant) donné dans la Révolution », rédigés par Lenoir et qu'il faudrait reprendre systématiquement.

²². Grimm, *op. cit.*, t. VI, p. 492 (15 juin 1770).

²³. Boudier de Villemert (1779), p. 8-10. Le *Petit Almanach de nos grandes femmes* ironise ouvertement sur l'utopie d'une Académie française où siègeraient « quatre-vingt beaux esprits mâles et femelles (...) l'illustre

3. La toute puissance des femmes et de... l'Éternel

Les significations de la philogyne que semblent déclarer les dictionnaires de femmes célèbres, sont multiples et difficiles à décrypter. Sans doute ne faudrait-il pas se contenter de lire, comme des professions de foi dénuées de rouerie, les textes liminaires qui leur servent d'entrée en matière et de mise en condition des lecteurs et lectrices. Car l'on ne sait pas l'effet particulier de ces avertissements, préfaces et autres accompagnements moralisants, non plus que les conséquences du *jeu* que ces « seuils » instaurent avec les centaines ou les milliers de notices qui leur succèdent. Néanmoins, si on prend ces lignes au pied de la lettre (et peut-on faire autrement, au moins momentanément ?), la longue durée du discours sur « la » femme d'exception continue à contredire, non seulement certaines réalités de la vie sociale, mais aussi les données chiffrées que livrent les collections des noms offerts²⁴. Que celles-ci soient, d'abord et intentionnellement, destinées à amuser et étonner un public de curieux d'histoires, nul ne peut en douter. Ces noms n'en sont pas moins aptes à se transformer en exemples généralisables du fait de leur nombre, et ils sont donc susceptibles de s'ériger en éléments d'une Histoire au féminin. Au moins pour ceux et celles qui savent ne pas s'en tenir aux déclarations d'intention de leurs compilateurs et puiser, dans l'hétéroclisme de ces listes, les matériaux d'un savoir autre.

Exercices littéraires d'écrivains sans grande habileté dont les effets rhétoriques amusent par leurs efforts – désespérés – pour louer « le Sexe » et quêter la bienveillance de tou(te)s, les préfaces des dictionnaires voués aux femmes ont un double leit-motiv qui, commercial autant que porteur de nouveau, est riche de contradictions : la variété inégalée des exemples qu'ils offrent et l'originalité de leurs propositions de classement de l'étrangeté du Féminin. Le début du *Dictionnaire historique portatif* de Jean-François Delacroix est sur ce point particulièrement expressif, et il faut le citer tout du long :

Avertissement.

La célébrité s'entend non seulement de la valeur et des actions d'éclat, mais encore de la naissance, des talents naturels, du mérite acquis, des vertus, des vices et des passions. Le Lecteur n'a rien à désirer ici dans tous ces genres. Plus de trois mille articles lui donneront la facilité de suivre son goût et ses idées. Il y verra des femmes guerrières et courageuses, avec les traits curieux qui les caractérisent ; des Reines et des Princesses qui, par leur rang ou par leur mérite, ont joué quelque rôle dans le monde ; des Savantes, dont les talents ont honoré tout à la fois leur sexe et leur siècle ; des mères tendres ou barbares ; des épouses fidèles ou volages ; mille autres femmes enfin, illustres par une piété rare et solide, à qui l'Église ou l'estime publique rend de justes honneurs. On a tâché de donner à cet ouvrage tout l'agrément et toute la variété dont il étoit capable (...).

Cet avertissement est une astucieuse mise en bouche pour un ouvrage par ailleurs assez peu digeste par son accumulation faussement objective de données factuelles. En mettant à plat la diversité des conditions féminines, ces lignes jouent sur l'incongruité de cohabitations peu naturelles en un absurde méli-mélo d'oppositions successives. Delacroix nomme d'abord la catégorie des célébrités, en apparence les plus anomiques, en fait les plus « curieuses » et pour cela, les plus familières aux amateurs de ce genre de listes : les femmes en armes et les politiques ; il introduit ensuite le groupe, devenu le plus visible en son temps, celui des « savantes »²⁵, mais il renvoie aussitôt à la masse indifférenciée de celles qui, cantonnées à leurs rôles dits « naturels » de mères et d'épouses, se sont distinguées par leurs excès, en bien ou en mal ; il achève enfin son panorama de la célébrité au féminin par ce qui a fait l'originalité des principales listes du XVII^e siècle : la piété. Ce faisant, il clôt sa présentation par une déclaration philogyne : « les justes honneurs » dus aux « mille autres ». La monstruosité qu'a longtemps représentée un féminin sortant de son obscurité native est, semble-t-il, réduite à la portion congrue dans cet énoncé publicitaire liminaire. Des soldates, régentes, mères ou

du *Bocage* (...) à côté de l'immortel la *Harpe*, la comique *Saint-Léger*, à côté du tragique *le Mierre* ; & la profonde Keralio, près du célèbre, du fameux *Suard* (...) » (p. X).

²⁴. L'analyse des fictions sur lesquelles sont bâtis certains de nos savoirs commence à peine (voir Nathalie Ferrand, « À celles qui ne lisent pas. La fiction de la lectrice dans le roman du XVIII^e siècle », in I. Brouard-Arends (éd.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, P.U.R., 2003, p. 445-454). La surabondance d'une représentation (femme qui lit ou femme qui fait exception) peut n'être que la trace d'un dénigrement superlatif.

²⁵. Difficile d'interpréter l'expression « en son siècle » : s'agit-il du seul XVIII^e siècle ?

épouses sanglantes ont bien pu exister, mais il en est beaucoup d'autres qui ont su s'illustrer tout en restant dans leur devoir !

Cette image de l'anormalité et de ses diverses formes, restée sous-jacente dans ce texte de Delacroix, hante de manière similaire les attendus de toutes les préfaces de ses confrères compilateurs, et cela malgré leurs proclamations d'équité. Une équité qui n'est en rien bien sûr synonyme d'égalité, mais qui passe cependant par l'accroissement, au moins dans le corps du livre, du nombre des contemporaines de renom et par la revendication parallèle d'une meilleure éducation pour les filles. Ces ajouts – preuves vivantes des potentialités féminines – nourrissent tout l'argumentaire de ceux qui, comme l'abbé Delaporte, se limitent aux seules savantes et ne semblent plus avoir à tenir le discours de la monstruosité des femmes hors pair : le maniement de la plume n'induit généralement pas un comportement pathogène ! Pourtant cet auteur rappelle :

Le but de cet ouvrage est exprimé dans l'épigraphie : *Quid femina possit* (Virgile). C'est de faire voir ce que peut une femme dans la carrière des Sciences, lorsqu'elle sçait se mettre au-dessus du préjugé qui lui défend d'orner son esprit & de perfectionner sa raison. La liste de celles qui se sont occupées avec succès des arts agréables et des études sérieuses, étonnera nos Lecteurs, par le nombre et la qualité des noms illustres qui la décorent. Ils y verront que l'esprit n'est point incompatible avec la beauté, les Lettres avec la naissance, l'étude avec le plaisir, les Muses avec les Graces ; que les femmes, destinées à plaire par les charmes de la figure, peuvent également aspirer à la gloire des talens, et cueillir autant de lauriers que de myrrhes [...]²⁶.

Son introduction ressemble encore une fois à une invitation à visiter un cabinet de curiosités (sinon de merveilles), mais elle est aussi, sous couvert de galanterie, une leçon de morale destinée à une seule catégorie d'êtres humains : les « femmes savantes ». Pour elles, mesure et discrétion sont de rigueur : ne sont-elles pas des femmes capables de produire de grandes œuvres et assez courageuses pour savoir braver l'opinion ? Ne sont-elles pas néanmoins des femmes menacées d'un opprobre légitime quand leurs lumières deviennent trop éclatantes ? Ne doivent-elles pas pour cela être conviées à persévérer... dans l'ombre ? À quelques nuances près, Riballier tient ce même discours de l'anomie féminine lors même qu'il élève un chant de louanges dithyrambiques à « ce Sexe choisi par l'Éternel, pour être la plus brillante preuve de sa toute puissance ». Si les femmes peuvent – parfois – si bien raisonner et tant écrire, c'est parce que Dieu peut tout, y compris faire être une créature hors normes, tout à la fois aimable et (a)vil(i)e, et cependant capable à l'occasion d'égaliser en talents les hommes²⁷. Des observations qui s'adressent avant tout à un Lecteur et non à sa compagne, qui reste à (ré)former.

Fortunée Briquet justifie tout autrement son surabondant *Dictionnaire*. Le double avant-propos qui introduit plusieurs centaines de notices bio-bibliographiques détaillées, est un long rappel historique des liens entre gloire française et éducation poussée des femmes. C'est donc un ardent plaidoyer en faveur des capacités présentes et passées de celles-ci, et c'est aussi la démonstration des avantages que peuvent tirer de savoirs partagés l'un *et* l'autre sexe à tous les âges de leur vie. Par ailleurs, le nombre même des femmes célébrées dans ce livre et l'absence de commentaires faussement étonnés accompagnant leurs bio-bibliographies banalisent, au sein du champ culturel, la notion même de « femme célèbre » et la rend quasi caduque. En cette même année 1804 cependant, il est encore des esprits masculins de qualité qui soutiennent la thèse de l'exceptionnalité. Suard est de ceux-là quand il prête sa plume à une pseudo-correspondante d'Alexandre de Ségur, l'auteur d'un ouvrage paru en 1803 et intitulé *Les Femmes, leur condition et leur influence* : « On a bien fait des galeries de femmes célèbres, des vies de femmes auteurs, rien de tout cela n'appartient à l'histoire générale des femmes. Une femme célèbre est une exception à la règle, ou, comme disent les botanistes en parlant de certaines fleurs trop brillantes, *une maladie de l'espèce*. »²⁸

Déclaration en partie acceptable pour une féministe d'aujourd'hui, refusant l'alibi des réussites féminines d'exception tout en quête, dans le passé, de nouveaux modèles ; déclaration qui, dans le

²⁶. Delaporte (1769) ajoute : « Il est vrai qu'elles excellent plus dans les ouvrages de pur agrément, que dans les sciences abstraites et dans les grands genres de littérature, tels que l'Histoire, la morale, la haute Poésie, etc » (p. V).

²⁷. Riballier (1779). Ce discours de la toute puissance divine, capable de faire servir à ses desseins, des êtres faibles et sans pouvoirs et pour cela d'aller jusqu'à leur faire porter les armes, est souvent illustré par le cas de Jeanne d'Arc (André Thevet, *Pourtraicts et Vies des hommes illustres grecz, latins et payens Recueilliz de leurs tableaux, livres, médailles antiques et modernes*, Paris, Vve Kervert, 1584).

²⁸. J.-B. Suard, *Mélanges de littérature*, Paris, Dentu, 1803-1804 : « Fragments sur les femmes », t. I, p. 220-221(souligné dans le texte).

contexte consulaire d'un Ancien Régime des relations de sexe que prolonge le XIX^e siècle, souligne les difficultés d'une pensée égalitaire. La femme-auteure est une dégénérée, proprement sortie de son *genre*, et donc une aberration de la nature.

Il est toujours arbitraire de faire un procès d'intention à un auteur, surtout quand on se contente d'analyser ses déclarations liminaires. Celles-ci, condensées ici sous forme de florilège de la philogynie ordinaire, ont l'avantage cependant de révéler des traits communs à tous les compilateurs de femmes célèbres du XVIII^e siècle.

Certes il serait bon de prêter attention aux nuances de discours volontairement diversifiés pour mieux être vendus et qui, de plus, relèvent de générations successives et de sensibilités particulières, elles-mêmes genrées. Considérations commerciales et individualités d'écrivain(e)s mériteraient en effet d'être confrontées et analysées en détail, même quand elles persistent, les unes et les autres, à avoir pour fondement l'idée préconstruite d'une « nature » des femmes, voulue par Dieu et destinée à rester éternellement inférieure. Mais c'est la fausse permanence de ce type d'attendus qui requiert, me semble-t-il, que soient (re)considérés systématiquement les présupposés implicites et explicites de ces recueils paradoxaux de vies féminines. Et cela pour deux raisons au moins : d'une part ces constructions ne sont immuables qu'en apparence et se renouvellent au moins par l'accroissement de leur volume et par la spécialisation de leur contenu ; d'autre part elles semblent avoir toujours autorisé, malgré leur sexisme, des lectures multiples dont les caractéristiques de genre restent à dépister.

L'oubli récurrent qui accable, aujourd'hui comme hier, les dictionnaires de femmes célèbres, quelle que soit la philo/misogynie qui les anime, est d'autant plus regrettable. Goethe prétendait que des ouvrages de ce type n'avaient pas encore été écrits quand son contemporain, un obscur scribe languedocien, se régalait déjà à en copier, pour son maître, diverses versions²⁹. Quant aux femmes (qu'elles soient de simples lectrices, des écrivaines ou des militantes), elles sont nombreuses, depuis Christine de Pizan jusqu'aux féministes du premier XX^e siècle³⁰, à s'être promenées dans les galeries de portraits de leurs illustres devancières et à avoir, comme les philogynes des Lumières, réaménagé ou reconstruit ces indispensables conservatoires d'une histoire longue et vivante qui leur est propre. Mais c'est là une enquête à poursuivre, celle des « gardiennes de mémoire ».

*

* *

Classement chronologique de quelques ouvrages comportant des listes de célébrités françaises masculines et/ou féminines³¹ (XVIII^e siècle)

- 1726-1731- Desmolets, le père Pierre-Nicolas, *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire*, Paris, s.n., 11 vol.
- 1727-1745- Niceron, l'abbé, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres. Avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, Paris, Briasson, 44 vol.
- 1732-1760- Tilton du Tillet, Evrard, *Le Parnasse français. Remarques sur la poésie et la musique (...). Suite de l'ordre chronologique des poètes et des musiciens que la mort a enlevés depuis le commencement de l'année 1743 jusqu'en cette année (...)*, Paris, J.-B. Coignard, 3 vol.
- *1736, Mme Galien, *Apologie des dames appuyée sur l'histoire*, Paris, Didot, 1 vol.

²⁹. Johann Wolfgang Goethe, *Des hommes célèbres de France au dix-huitième siècle, et de l'état de la littérature et des arts à la même époque*, Paris, Renouard, 1823 ; Pierre Prion scribe, présenté par O. Ranum, Paris, Gallimard-Julliard, 1985, p. 136,143 et 151.

³⁰. *La Cité des Dames* est par exemple possédée et lue par Anne de France née en 1462 et morte en 1522 (Tatiana Clavier, « Les Enseignements d'Anne de France et l'héritage de Christine de Pizan », in Isabelle Brouard-Arends, *op. cit.*, p. 24). Sur quelques militantes féministes, faiseuses de dictionnaires de femmes célèbres (Hélène Brion, Jeanne Bouvier), voir Christine Bard, « Les gardiennes de la mémoire féminine, 1900-1940 », *Archives du Féminisme*, n°5, juin 2003, p. 9-14).

³¹. Ces dernières sont précédées d'un * quand elles sont exclusivement féminines.

- 1739-1775- Castre d'Auvigny, Jean du, *Vies de hommes illustres de la France. Depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent*, Amsterdam, Knapen, 8 vol. L'ouvrage fut continué par l'abbé Pérou et Turpin, 25 vol.
- 1752 et 1758- Mouhy, Charles de Fieux, chevalier de, *Tablettes Dramatiques, contenant l'abrégé de l'histoire du Théâtre français, l'établissement des théâtres à Paris, un dictionnaire des pièces, et l'abrégé de l'histoire des auteurs*, Paris, S. Jorry.
- 1753- Barral, l'abbé Pierre, *Appelans célèbres ou Abrégé de la vie des personnes les plus recommandables entre ceux qui ont pris part à l'appel*, xx
- 1754- Dreux-Duradier, Jean-François, *Bibliothèque historique et critique du Poitou, contenant la vie des savants depuis le 3^e siècle jusqu'à présent (...)*, Paris, Ganeau, 5 vol.
- 1755- Ladvoat, l'abbé, *Dictionnaire historique-portatif, contenant l'histoire des Patriarches, des Princes, (...) des Papes, (...) des Historiens, Poètes, Orateurs, Théologiens, Jurisconsultes, Médecins, &c. Avec leurs principaux Ouvrages et leurs meilleures Éditions ; Des Femmes savantes, des peintres, &c. (...). Ouvrage utile pour l'intelligence de l'Histoire ancienne & moderne, & pour la connoissance des Écrits & des Actions des grands Hommes & des Personnes illustres*, Paris, Didot, 2 vol.
- 1758-1759- Barral, l'abbé Pierre, *Dictionnaire historique, littéraire et critique contenant une idée abrégée de la vie et des ouvrages des hommes illustres en tout genre*, Avignon, s.n., 6 vol.
- *1762 sq.- Aublet de Maubuy, Jean-Zorobabel, *Vies des femmes illustres de la France*, Paris, Duchesne, 6 vol.
- 1768- ano., *Dictionnaire des portraits Historiques, Anecdotes et Traits remarquables des Hommes Illustres*, Paris, Lacombe, 3 vol.
- *1768- ano., *L'Esprit des femmes célèbres du siècle de Louis XIV & de celui de Louis XV jusqu'à présent*, Paris, Pissot, 1768, 2 vol.
- 1768 sq.- ano., *Nécrologe des hommes célèbres de France, par une société de gens de lettres*, Paris, Desprez.
- *1769- Delacroix, Jacques-Vincent (Jean-François ?) et Delaporte, l'abbé Joseph, *Dictionnaire historique portatif des Femmes célèbres*, Paris, L. Cellot, 3 vol.- Une réédition en 1788 sous un autre titre et signé par le seul (De) La Croix : *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres contenant l'histoire des femmes savantes, des actrices & généralement des dames qui se sont rendues fameuses dans tous les siècles*, Paris, Belin, 1788, 2 vol.
- 1769-1778- Delaporte, l'abbé Joseph, *La France littéraire, contenant I.- Les Académies établies à Paris et dans les différentes villes du Royaume. II.- Les auteurs vivants avec la liste de leurs ouvrages. III.- Les auteurs morts, depuis l'année 1751 inclusivement avec la liste de leurs ouvrages. IV.- Le catalogue des ouvrages de ces auteurs*, par une Société de Gens de Lettres, Paris, Veuve Duchesne, 4 vol.
- *1769- Delaporte, l'abbé Joseph, *Histoire littéraire des Femmes françaises, ou Lettres historiques et critiques contenant un précis de la vie et une analyse (...) des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature françoise, par une société de gens de lettres*, Paris, Lacombe, 5 vol.
- *1772- Bury, Richard Gérard de, *Histoire abrégée des Philosophes et des Femmes célèbres*, Paris, Monory, 2 vol.
- 1772- Sabatier de Castres, l'abbé, *Les Trois siècles de la littérature françoise, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains, depuis François I, jusqu'en 1774. En forme de dictionnaire*, Amsterdam et Toulouse, Laporte, 4 vol.- Une rééd. en 1775.
- *1773 sq.- Edme-Louis Billardon de Sauvigny, *Parnasse des dames, ou choix de pièces de quelques femmes célèbres en littérature*, Paris, Ruault, 10 vol.
- 1777- La Croix, Jean-François, *Dictionnaire historique des saints personnages (...)*, Paris, Vincent, 2 vol.
- *1779- Boudier de Villemert, Pierre-Joseph, *Le Nouvel ami des femmes, ou La philosophie du sexe. Ouvrage nécessaire à toutes les jeunes Personnes qui veulent plaire par des qualités solides : avec une Notice alphabétique des femmes célèbres en France*, Amsterdam et Paris, Monory, 1 vol.
- *1779- Riballier, *De l'éducation physique et morale des femmes. Avec une notice alphabétique de celles qui se sont distinguées dans les différentes carrières des Sciences & des Beaux-Arts, ou par des talens & des actions mémorables*, Bruxelles et Paris, Frères Estienne.

- 1779- Née de La Rochelle, Jean-Baptiste-François, *Vie d'Étienne Dolet, imprimeur à Lyon dans le seizième siècle. Avec une notice des libraires et imprimeurs auteurs que l'on a pu découvrir jusqu'à ce jour*, Paris, Gogué et Née de La Rochelle.
- 1783- ano., *Nouveau Dictionnaire historique, ou Histoire abrégée de tous les HOMMES qui se sont fait un nom par des Talens, des Vertus, des Forfaits, des Erreurs, &c. Depuis le commencement du Monde jusqu'à nos jours. Et dans laquelle on expose avec impartialité ce que les Écrivains les plus judicieux ont pensé sur le caractère, les mœurs & les Ouvrages des Hommes célèbres dans tous les genres. Avec des Tables Chronologiques*, par une Société de Gens de Lettres, 5e édition, Caen, G. Le Roy, 8 vol.
- 1781-1790- La Place, Pierre-Antoine-Joseph de, *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature*, Bruxelles-Paris, Prault, 8 vol.
- *1786- Dreux-Duradier, Jean-François, *Mémoires historiques et critiques et anecdotes des reines et régentes de France*, Amsterdam, s.n., 6 vol.
- *1786-1789- Keralio, Louise de, *Collection des meilleurs ouvrages français, composés par des femmes, dédiée aux femmes françaises*, Paris, chez l'auteur et Lagrange, 14 vol.
- 1788 et 1791- Maréchal, Sylvain, *Dictionnaire des honnêtes gens*, Paris, Gueffier.
- 1789- Ladvoat, l'abbé, *Supplément au Dictionnaire historique et bibliographique portatif, contenant l'histoire de tous les Hommes célèbres, avec l'indication des bonnes Éditions & des meilleurs Ouvrages des Savants*, Paris, Le Clerc.
- *1789- ano., *Petit Almanach de nos grandes femmes, accompagné de quelques prédictions pour l'année 1789*, s.l., s.n.
- 1789- Lablée, Jacques, *Tableau de nos poètes vivants par ordre alphabétique*, Paris, s.n.
- 1790- Rivarol, *Petit Dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, par un Citoyen actif, ci-devant rien, s.l. (« Au Palais-Royal »), s.d. ; réédition par H. Coulet et J. Grell, Paris, Desjonquères, 1987.
- 1790- Luchet marquis de (et Senac de Meilhan ?), *La Galerie des dames françaises, pour servir de suite à la Galerie des États Généraux, par le même auteur*, Londres, s.n.
- 1792- Turpin, François-Henri, *Histoire des Illustres François sortis du ci-devant Tiers État*, Paris, Maradan, 2 vol.